

National Energy  
Board



Office national  
de l'énergie

***Règlement sur le recouvrement des frais  
de l'Office national de l'énergie  
Secteur de l'électricité***

**Processus d'élaboration d'un règlement**

Hôtel Reine Elizabeth  
Montréal, le 2 juin 2005

Canada



# APERÇU DU PROCESSUS D'ÉLABORATION D'UN RÈGLEMENT FÉDÉRAL

1. La rédaction de règlements est soumise à des exigences d'ordre juridique
2. Le processus de réglementation
3. Bref aperçu de la nouvelle *Loi sur les frais d'utilisation*
4. Processus de consultation
5. Calendrier

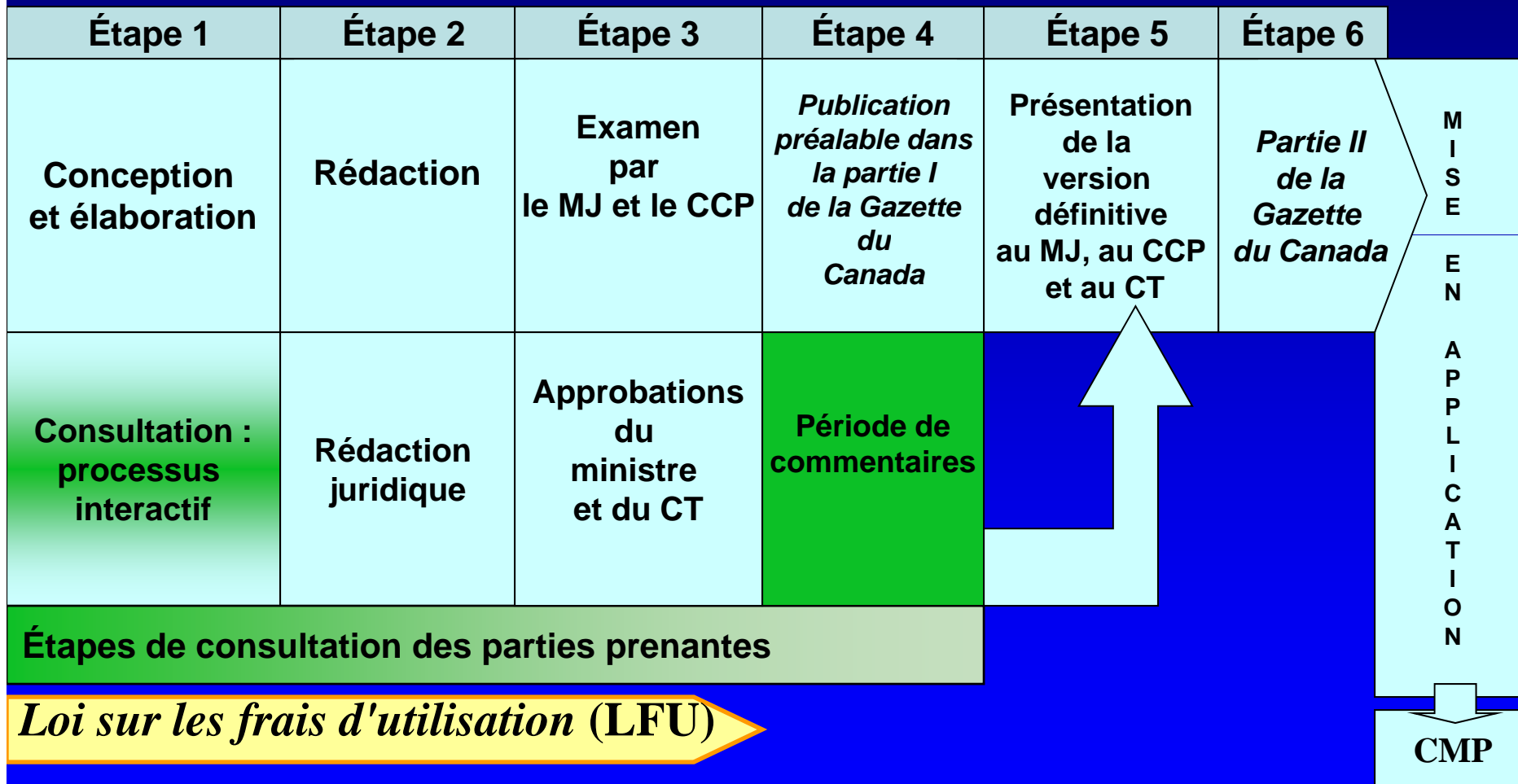


## Exigences d'ordre juridique

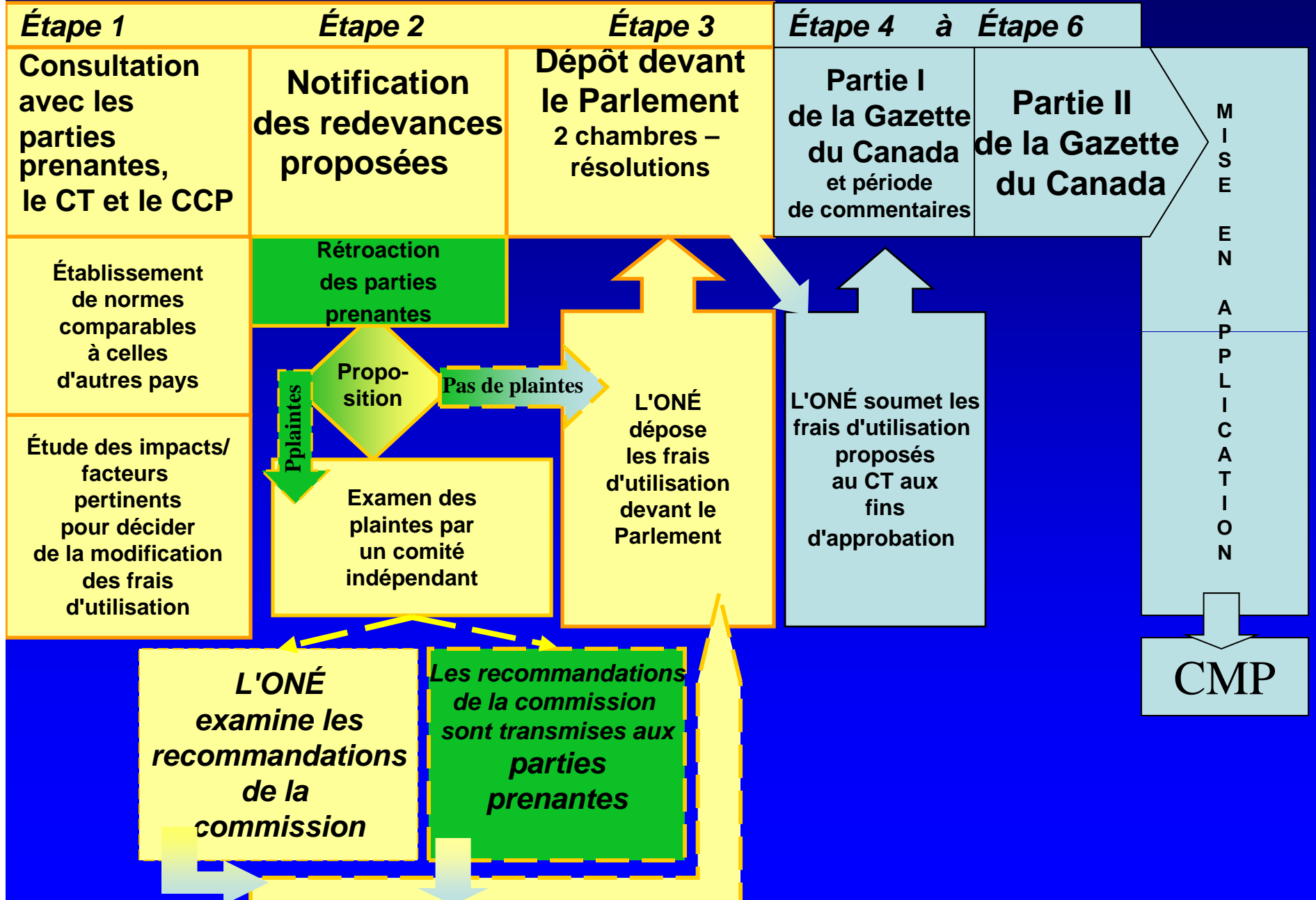
- ◆ *Loi constitutionnelle de 1867*
- ◆ *Loi sur les textes réglementaires, par. 19.1*
- ◆ *Règlement sur les textes réglementaires*
- ◆ *Loi sur les langues officielles*
- ◆ *Loi sur la gestion des finances publiques, ch. F-11*
- ◆ *Loi sur les frais d'utilisation, 2004, ch. 6*
- ◆ *Loi sur l'Office national de l'énergie, L.R. (1985), ch. N-7, art. 24.1*
- ◆ *Règlement sur le recouvrement des frais de l'Office national de l'énergie, DORS/91-7*
- ◆ **Accords internationaux**
- ◆ **Politique du gouvernement du Canada en matière de réglementation**
- ◆ **Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation, 29 novembre 2004 [remplace la Politique de 2003 sur les frais d'utilisation externe]**
- ◆ **etc.**



## Processus d'élaboration d'un règlement



# Processus d'élaboration d'un règlement : étapes de la LFU





# Processus de consultation

**La consultation est indispensable :**

- ◆ **pour mettre en lumière les préoccupations**
- ◆ **pour communiquer aux parties prenantes l'information pertinente au sujet de la modification et de la gestion de frais externes**
- ◆ **pour offrir aux parties prenantes la possibilité de faire connaître leur avis et d'obtenir la rétroaction de l'ONÉ en temps opportun**



## **Calendrier du processus d'élaboration d'un règlement**

**La durée du processus d'élaboration d'un règlement peut varier.**

**Le processus peut être plus long si :**

- ◆ les dispositions sont complexes**
- ◆ le dossier est controversé**
- ◆ les répercussions éventuelles sont nombreuses**
- ◆ etc.**



# Processus d'élaboration d'un règlement

## Résumé

- ◆ Consultation
- ◆ Rédaction
- ◆ **Notification des redevances proposées**
- ◆ **Dépôt devant le Parlement**
- ◆ Envoi de la version définitive au ministère de la Justice et au Cabinet du Conseil privé aux fins d'approbation
- ◆ Approbation par le Conseil du Trésor
- ◆ Publication préalable
- ◆ Promulgation





# Processus d'élaboration d'un règlement

## Conclusion

- On vous consultera au cours des quatre premières étapes
- Le processus est long
- Dans l'intérêt de tous les membres de l'industrie et de tous les Canadiens et Canadiennes

National Energy  
Board



Office national  
de l'énergie

***Règlement sur le recouvrement des frais  
de l'Office national de l'énergie  
Secteur de l'électricité***

**Merci!**

Hôtel Reine Elizabeth  
Montréal, le 2 juin 2005

Canada